Fiche de poste CAE Passerelle

Intitulé de l'emploi : AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX

DESCRIPTION DU POSTE

Définition

Description des missions du poste et de ses finalités : présentation des différents domaines

L'agent d'entretien des locaux effectue seul, ou sous le contrôle d'un responsable de chantier, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité ou d'un établissement d'enseignement. Il peut être amené à effectuer dans ce contexte des travaux de petite manutention, et à assurer l'entretien courant des machines et matériels utilisés.
Il peut dans certains cas, gérer et suivre les travaux sur plusieurs sites.
Son intervention peut être quotidienne ou ponctuelle selon les sites et les besoins.

Activités et Tâches

Ensemble des opérations réalisées pour mener à bien les missions
Description des activités matérielles effectuées par le tenant du poste

EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Contrôle de l'état de propreté des locaux
- Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés
- Tri et évacuation des déchets courants
- Décapage des revêtements de sol au mouillé ou au sec
- Protection des revêtements de sol par application d'émulsion
- Protection des revêtements textiles
- Nettoyage de surfaces vitrées.
- Travaux spécifiques de nettoyage (cristalliser les marbres, décaper, remettre en état les sols...).
- Nettoyage des meubles et des accessoires.

ACTIVITES DE PREPARATION DES INTERVENTIONS

- Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Lavage, repassage et petit entretien de linge, de vêtements

ACTIVITES PERIPHERIQUES

- Participation au service de restauration
- Participation à l'agencement des locaux et du matériel
- Acheminement de documents, courriers, petits paquets et messages

Compétences

Savoirs, savoir-faire et savoir être nécessaires pour réaliser les différentes activités et mener à bien la mission

COMPETENCES TECHNIQUES :

- effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
- maîtriser le mode d'emploi et l'usage des différents matériels mécanisés utilisés pour le nettoyage
- connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation (interactions à éviter…), leur toxicité etc…
- maîtriser les règles d'application du tri sélectif

COMPETENCES TRANSVERSES :

- savoir organiser son travail en fonction de consignes orales ou écrites
- être capable d'appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux
- respecter la confidentialité et la discrétion requise lors de l'intervention dans des locaux occupés
- savoir rendre compte de son action et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées

Moyens mis à disposition

Matériels, outils, ressources, données de cadrage etc… mis à disposition du salarié pour effectuer sa mission

- matériel d'entretien autoporté. machines électromécaniques
- outillage divers nécessaire à l'intervention : Chariot seau-presse ou chariot de ménage, raclette, balai, monobrosses et assimilées, aspirateurs, balayeuse aspirante, autolaveuse, machines à haute pression ou à shampooing…

Appui à la mise en œuvre *Organisation permettant l'exercice des missions*	♦ **Positionnement hiérarchique** Responsable d'équipe, ou des services techniques ou le maire ♦ **Relations fonctionnelles** - avec les agents chargés de l'entretien du même site ou d'autres sites - relations avec les agents du service où il intervient (administratif, établissement scolaire, cantine ou bâtiment) - relations avec des usagers ou des prestataires externes - relations constantes avec le donneur d'ordre ♦ **Niveau d'intégration dans une équipe** Peut travailler seul ou être intégré au sein d'une équipe d'agents d'entretien des locaux
Autonomie *Degré d'autonomie de la personne, identification du référent pour le rendu compte et/ou l'évaluation de la production*	♦ Effectue de manière autonome les tâches planifiées et contrôlées par le responsable ♦ Relative autonomie dans l'autocontrôle du travail effectué
Responsabilité *Niveau de responsabilité accordé dans le cadre de l'exercice des activités, et plus globalement par rapport aux finalités des missions*	♦ Est garant de la réalisation des tâches en fonction d'un planning, de consignes, et d'un protocole d'entretien strict défini par le responsable ♦ Doit rendre compte quotidiennement de ses activités, et alerter éventuellement sur les difficultés rencontrées ♦ A la responsabilité de l'utilisation et de la maintenance de son matériel, ainsi que du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits dangereux ou polluants qu'il utilise pour ses intervention.
Temps de travail estimé	*A définir en fonction de la charge de travail, du temps d'ouverture du « service » souhaité par la commune, de l'importance des activités à effectuer, des sites d'intervention…*
Territoire d'exercice *Localisation des activités*	Commune, structure intercommunale, département, région… Les lieux d'intervention peuvent être divers : centre technique municipal, gymnase, salle de spectacle, groupe scolaire et établissement d'enseignement, internat, crèche, résidence, restaurant scolaire ou de collectivité, etc.
Destinataire final du service *Précision sur le bénéficiaire direct de l'action*	♦ Les usagers des espaces entretenus ♦ La commune, et/ou la structure en charge de la gestion de l'entretien

REFERENCES METIERS DESTINEES AUX PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION	
Pôle emploi	**Référence Rome** *:* 11211 - Nettoyeur de locaux et de surfaces
CNFPT	**Rattachement par rapport aux fiches de postes de la fonction publique territoriale** *:* Métier : agent d'entretien polyvalent Domaine d'activités : interventions techniques Famille : entretien et services généraux

PISTES DE TRANSFERABILITE VERS LE SECTEUR MARCHAND	
Types de postes possibles *Identification des postes reposant sur des activités similaires et/ou mobilisant des compétences proches*	♦ Employé de ménage à domicile ♦ agent de service de collectivité ♦ agent d'entretien et de nettoyage urbain ♦ laveur de vitres spécialisé ♦ agent de gardiennage et d'entretien ♦ employé d'étage ♦ intervenant à domicile
Entreprises potentielles	*A définir sur le bassin d'emploi considéré, en fonction également des besoins de recrutement repérés.* **Cibles potentielles :** ♦ entreprises de nettoyage dans le cadre d'une prestation externalisée ♦ espaces d'activité tertiaire (bureaux, écoles, gymnases) ou commerciale ♦ structures médicosociales d'accueil et/ou de soins de personnes ♦ structures hospitalières ou médicalisées ♦ entreprises industrielles ou de transport ♦ locaux d'habitation collectifs ou de particuliers
Qualifications possibles *Inventaire des qualifications possibles pour exercer le poste visé*	♦ **Education nationale :** **Niveau V** ♦ CAP maintenance et hygiène des locaux ♦ **Ministère du travail** **Niveau V** ♦ TP agent de propreté et d'hygiène
Offre de formation mobilisable *Repérage de l'offre de formation existante en région sur les différentes qualifications possibles*	♦ CAP maintenance et hygiène des locaux : CFA de la propreté Tours Lycée professionnel Paul Gauguin Orléans ♦ TP agent de propreté et d'hygiène : CFPA Bourges